

URBANISME

La Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois (CAGV) a mis en place une téléprocédure, qui permet de recevoir et d'instruire les demandes d'urbanisme en format numérique.

Vous pouvez donc déposer par voie électronique (le lien ci-dessous) votre demande d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, ou permis de construire, d'aménager ou de démolir) ou de certificat d'urbanisme (d'information ou opérationnel), pour des travaux prévus sur une des communes de la CAGV.

Lien : <https://gd-villeneuvois.geosphere.fr/guichet-unique>

Après avoir créé un compte ou vous être identifié, le guichet-unique vous permettra de :

Déposer votre dossier sous forme numérisée (vous recevrez immédiatement un accusé d'enregistrement électronique, puis, après quelques jours, un accusé de dépôt de votre dossier),

- Consulter l'avancement de vos différents dossiers déposés par ce biais (consultation des courriers d'instruction, des pièces du dossier et des décisions),
- Déposer pour ces dossiers, des pièces ou informations manquantes qui vous auraient été demandées par courrier ou par mail, ainsi que la déclaration d'ouverture de chantier et/ou la déclaration d'achèvement de fin de travaux,
- Demander un renseignement ou un rendez-vous à l'instructeur en charge de votre dossier.



SITE INTERNET



05.53.68.81.25

mairiecroixblanche@collectivite47.fr

886 Avenue des Pyrénées, 47340 La Croix-Blanche

Directeur de publication : Gilles Charollais

Rédacteur : Gilles Houssin

Comité de rédaction : Nathalie Azema, Maryline Canivenq, Karine Perroud, Amandine Candelon

Création maquette : Christophe Mathieu

Saisine par Voie Électronique (SVE)

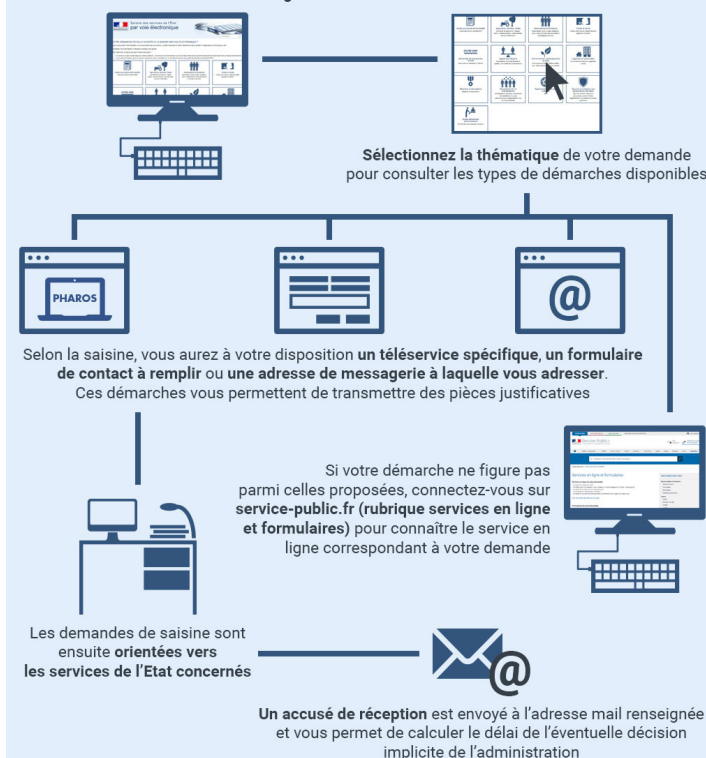
LA SAISINE DE L'ADMINISTRATION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE (SVE)

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Depuis le 7 novembre 2015, tout usager peut saisir les administrations (services de l'État, mairies, organismes de service public...) par voie électronique, au lieu de se déplacer ou d'envoyer un courrier.

POUR LES DÉMARCHES RELEVANT DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES SERVICES DE L'ÉTAT DANS VOTRE DÉPARTEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

Rendez-vous sur invite.contacts-demarches.interieur.gouv.fr



18 000 SAISINES
enregistrées sur SVE depuis la mise en service le 7 novembre 2015

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

- Selena ALBA née le 08 décembre 2021
- Selma EL MERNISSI née le 19 décembre 2021
- Paul, Bruno ROGER né le 04 janvier 2022

Nous vous adressons nos sincères félicitations et tous nos vœux de bonheur.

DÉCÈS :

- Bernard, Francis LAFFITTE décédé le 31 octobre 2021
- Ginette REAL épouse D'ANGELO décédée le 16 décembre 2021
- Yves, Pierre BENTEJAC décédé le 23 janvier 2022 à Clermont-Ferrand
- André, Emile MEILLIER décédé le 23 février 2022

Nous vous prions de bien vouloir accepter nos très vives condoléances.



Bulletin municipal de LA CROIX-BLANCHE
AVRIL 2022 - N°80

ÉDITO

Chères Cruciblanchaises, Chers Cruciblanchais,

A quelques jours du scrutin présidentiel, il me semblait important d'y consacrer cette première page. L'actuel président, Emmanuel Macron, a été élu le 7 mai 2017 et son mandat s'achève le 13 mai 2022.

Vous serez donc appelés à aller voter au premier tour de la présidentielle le dimanche 10 avril et, au second tour, entre les deux premiers candidats, le dimanche 24 avril.

Il s'agira de la 12^e élection présidentielle de la Ve République depuis 1958 et la 11^e au suffrage universel direct.

Au sortir d'un quinquennat marqué par trois crises majeures, sociale, climatique, sanitaire et la guerre menée par Vladimir Poutine en Ukraine qui fait planer la menace d'une troisième guerre mondiale, l'engagement de chaque citoyen semble plus que jamais essentiel. Ce scrutin, inédit sur fond de pandémie et de guerre, nous amène à réfléchir sur l'importance de la démocratie et sur ce que nous souhaitons vraiment pour nous mais aussi pour nos enfants, à propos des thèmes principaux suivants : pouvoir d'achat, dépendance énergétique et environnement, santé, sans oublier la sécurité et l'éducation.

Dans ce contexte, la première urgence est la mobilisation de tous les électeurs, jeunes ou moins jeunes, à se déplacer aux urnes.

Voter est un droit mais aussi un devoir civique, alors exprimez-vous !

Ne laissez pas les autres voter à votre place.

Je vous donne rendez-vous lors du premier tour de cette élection majeure afin de faire vivre notre démocratie.
« La Démocratie, c'est le pouvoir du peuple » (Constitution de la V^e République de 1958)

Le Maire Gilles Charollais



ÉLECTIONS

Le bureau de vote sera ouvert le dimanche 10 avril 2022 de 8h à 19h pour le premier tour de l'élection du Président de la République, à la "salle des associations" : selon le protocole sanitaire en vigueur ce jour-là.

Le deuxième tour aura lieu le dimanche 24 avril 2022.

Vous devez obligatoirement justifier votre identité, à savoir, la carte électorale n'est pas une pièce d'identité et n'est pas nécessaire pour voter.



SOLIDARITÉ POUR L'UKRAINE : UN GRAND MERCI POUR VOS DONNS !

Vous avez été très nombreux à déposer à la mairie des dons matériels pour l'Ukraine. Monsieur le Maire et l'ensemble du conseil municipal vous remercient vivement de cet élan de solidarité.

Sollicités par l'association des Maires de France, les élus ont proposé et voté, lors du dernier conseil municipal le 15 mars dernier, un don exceptionnel de 1€ symbolique par habitant de notre commune, soit la somme de 1100€.

NOUVEAUX PAV DE CABALÉ



TRI DES DÉCHETS

POINT CONCERNANT LE TRI DE NOS ORDURES MÉNAGÈRES : LA FACTURE S'ALOURDIT, TRIONS MIEUX.

Sans avoir procédé à l'autopsie de chaque sac déposé dans les points d'apport volontaire, il est évident qu'une grande partie de ces déchets n'a rien à y faire et devrait être apportée en déchetterie.

Même si des efforts ont été consentis par une grande partie des habitants et que les dépôts sauvages autour des containers sont plus rares, il reste encore du travail.

NOUS TRIONS MAL, LE TAUX DE REFUS DES CONTAINERS JAUNES EST DE 30 %, TROP DE DÉCHETS N'ONT RIEN À Y FAIRE.

Ces déchets non conformes sont alors orientés vers le centre d'enfouissement et sont facturés à l'agglomération 385 € la tonne.

Le prix à la tonne explose et le coût va encore grimper dans les années à venir ce qui ne sera pas sans conséquences pour notre collectivité et les taxes liées au traitement des ordures ménagères. L'objectif est de diminuer de 50 % nos déchets enfouis d'ici 2025, soit réduire de moitié le contenu de nos poubelles noires.

Dans cette optique, **je compte bien sûr sur votre civisme** ; ceci d'autant plus que, dans les prochaines semaines, des contrôles vont être effectués avec ouverture des sacs et verbalisation par l'agglomération si nécessaire (procédé déjà utilisé à l'échelle nationale).

JE TIENS CEPENDANT À REMERCIER LA GRANDE MAJORITÉ DES HABITANTS QUI RESPECTENT LES CONSIGNES DE TRI.

J'engage les autres à consulter le guide du tri qui est disponible en mairie ou sur le site de la CAGV (<https://www.grand-villeneuvois.fr/brochures/guide-du-tri-2019>) et qui sera prochainement affiché dans les différents points d'apport de la commune.

POUR INFORMATION :

- Un point d'apport volontaire (containers enterrés) a été créé route de Cabalé à proximité de Bajamont pour desservir les habitants de La Croix-Blanche isolés.
 - Retrait des poubelles chemin de Nadalou pour raisons de sécurité routière (manœuvre du camion benne à ordures), seuls containers mobiles restant sur notre commune.
- Les habitants doivent se rendre pour leurs déchets dans un des points de collecte



LA CROIX TROC

Tous les amateurs de **brocante** peuvent se réjouir de trouver, à **La Croix Blanche**, un vaste espace où chiner et dénicher le ou les objets de leur rêve.

C'est en 2016 que **Thierry MAZZER et son épouse** ont choisi d'installer leur boutique **LA CROIX TROC**, au 1025 avenue des Pyrénées, dans les anciens locaux du garage de M et Mme Oudry.

De pâtissier à mécanicien poids lourds, ce sont quelques années passées à l'AFDAS et sa passion pour les objets anciens qui ont donné l'envie à Thierry Mazzer de se lancer dans ce commerce.

L'ENSEIGNE PROPOSE DE NOMBREUX ARTICLES DE BROCANTE : MEUBLES, BIBELOTS, VAISSELLE... MAIS ÉGALEMENT DES OUTILS D'AUTREFOIS, D'ANCIENS UNIFORMES ET ARTICLES MILITAIRES OU DE GENDARMERIE, DE LA VERRERIE D'ART (VERRERIE DE VIANNE), DES VIEUX VINYLES ETC...

Les propriétaires ont aussi aménagé une **zone dédiée aux enfants** dans laquelle ils peuvent **découvrir et acheter des livres et jouets d'occasion**.

Au-delà de la boutique qui attire des particuliers et brocanteurs de tous horizons, **Thierry Mazzer vend ses articles aux enchères, sur internet, et expédie un grand nombre d'objets à l'étranger.**

M et Mme Mazzer vous accueillent du mardi au samedi de 9h à 12h00 et de 14h à 18h.



LE COIN DES ASSOS

1er mai : Journée rencontre interclubs organisée par "La route fleurie"

15 mai : Vide grenier organisé par "La route fleurie"

L'Association « La Route Fleurie Verte » organise un grand vide grenier le dimanche 15 mai 2022 devant la salle des Fêtes de la Croix Blanche de 7h à 18h.

Prix du mètre linéaire : 2 € Buvette et restauration sur place.

Renseignements et inscriptions au 06 37 99 54 37

21 et 22 Mai - "Le Printemps à la ferme"

Événement au cours duquel la Brasserie des Cèdres ouvre ses fûts au public.

Le samedi 21 à 11h30 avec Mozencènes47, compagnie cruciblanche. Apéritif littéraire autour de la bière.

26 mai : Randonnée avec énigmes suivie d'un repas animé par "La foulée verte"

La Foulée Verte organise le jeudi 26 mai 2022 (jour de l'Ascension) une randonnée pédestre de 4 km environ avec énigmes à résoudre et jeux.

Cette activité se déroulera sur les communes de PUJOLS et ST ANTOINE DE FICALBA, en individuel ou par équipe.

Rendez-vous à 8h30 sur la place de la mairie de PUJOLS.

En fin de matinée, retour à la salle des fêtes de la Croix Blanche pour la remise des prix, apéritif et repas avec animation.

Menu : Couscous - Fromage - Dessert - Vin - Café
Prix de l'inscription pour la journée avec repas : 16 € adulte, 10 € enfant moins de 12 ans.

Les personnes ne désirant pas participer à la randonnée peuvent réserver uniquement pour le repas : 13 € adulte, 8 € enfant moins de 12 ans.

Inscriptions avant le 22 mai au 06 37 99 54 37

Venez nous rejoindre. Vous passerez une agréable journée

04 et 05 juin : Tournoi 24h de pétanque organisé par "La boule blanche"

25 juin : Fête du village organisée par le Comité des loisirs, tournoi de pétanque, jeux gonflables, repas et soirée animée.

Cette fête se terminera traditionnellement par un feu d'artifice.

Le conseil municipal aura le plaisir d'offrir l'apéritif aux Cruciblançais.

02 et 03 Juillet : Course équestre organisée par "Endurance équestre La Croix-Blanche"

21 août : Vide grenier organisé par "La route fleurie"



Impr. par CA Aquitaine - 434 651 246 RCS Bordeaux CRÉDIT AGRICOLE AQUITAINE NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

LES P'TITS MOTS DES ASSOS

La Compagnie Mozencènes47 nous fait savoir qu'elle prépare actuellement un nouveau spectacle théâtral : « Le Tonneau de Buzet », une pièce humoristique à 8 personnages truculents qui se retrouvent autour de la mise en bouteilles d'un tonneau de vieux Buzet.

Cette pièce d'une heure, adaptée d'une œuvre d'Eugène Labiche, sera prochainement présentée en avant première aux habitants de la Commune.

Le comité des fêtes recherche des bénévoles volontaires pour s'investir dans leurs différentes activités.

Si vous avez un peu de temps à consacrer à l'associatif dans un **esprit de convivialité et de solidarité**, vous pouvez les rejoindre et c'est avec plaisir qu'ils vous accueilleront.

Contact 06.18.27.16.24